



Concours d'ambassade internationale du CELAT

Le programme d'ambassade internationale du CELAT s'inscrit dans la mission internationale du centre de développer des collaborations, grâce à nos membres cochercheur-ses, avec des milieux de recherche et de recherche-crédation à l'étranger, présentant des affinités avec le CELAT. Durant leur séjour à l'étranger, les personnes retenues auront pour mandat de présenter leurs travaux ainsi que ceux du centre, et d'établir des liens avec des chercheur-ses(-créateurs-rices) dont les projets s'inscrivent dans la programmation scientifique du CELAT en vue, idéalement, de développer des partenariats entre le CELAT et de nouvelles unités de recherche. Ce programme d'ambassade doit ainsi permettre aux personnes retenues de contribuer aux réflexions générales sur le thème « Faire monde. Les devenirs de la pluralisation » ou à celles d'un des axes de recherche du CELAT. Les membres souhaitant participer à ce programme s'engagent à produire un rapport de mission, diffusé sur notre site web, relatant leurs perspectives réflexives sur la programmation du CELAT à la suite de leur expérience d'ambassadeur.rice, et les collaborations qui découlent de leur séjour.

Ce programme permet le remboursement (partiel selon le lieu de l'ambassade) du transport et de l'hébergement à l'étranger, ainsi que l'octroi de per diem, **pour un maximum de 3 500\$**.

Dossier à soumettre :

- Une lettre de motivation (2-3 pages), incluant :
 - Les raisons pour lesquelles la personne candidate souhaite participer au programme d'ambassade internationale du CELAT;
 - La description de son projet de recherche ou de recherche-crédation à l'étranger et la présentation de son intégration dans la programmation scientifique du CELAT et ses axes;
 - Les collaborations qui en découlent et les retombées pour le CELAT;
 - Une liste des tâches/activités prévues lors du séjour à l'étranger.
- Une lettre d'accueil signée par un-e responsable du milieu de recherche ou de recherche-crédation à l'étranger;
- Un budget préliminaire des dépenses prévues lors du séjour.

Date limite du dépôt des candidatures : **le 7 mars 2025**

Dossier à transmettre à : coordination@celat.ulaval.ca

Tous les dossiers reçus seront évalués par le comité exécutif du CELAT. À noter qu'une seule candidature sera retenue par année financière.